Location d'outils SIMPLEX

55-124

Rapport d'entretien et d'inspection pour #9

LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS A MOTEUR A COMBUSTION INTERNE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS TOUT TERRAIN ET TELESCOPIQUE
LES CHARIOTS ÉLÉVATEURS ÉLECTRIQUES
SELON LA NORME CAN/CSA-B335.04

# Simplex :	C831
Fabriquant	Hyster
Modèle	H-60XT
# de série	H177B42625A
Date de fabrication	2003
Date de l'inspection	28-11-2013
Compteur d'heures	2926.7h
Propriétaire de l'équipement	simplex
Inspecté par : # employé	SSIP MG
Signature du mécanicien	

Cocher le type d'inspection

A+B = Quotidien et périodique		
	A+B	
A+B+C = Annuelle		

Instructions

Cocher la case appropriée pour chaque procédure d'inspection complétée.
Remplir ce document proprement.
Mettre un crochet dans la case "N" seulement si l'élément n'a pas été vérifier.
Mettre un crochet dans la case "R" pour indiquer que l'équipement a été réparé ou que les pieces ont été remplacé.

Compteur d'heures / et date du dernier changement d'huile moteur: 29225 31-10-2013

Légende

O = Oui vérifier
N = Non n'a pas été vérifier
R = Réparer ou Remplacer
N/A = Non applicable

Fait par la succursale de : Bécancour

Inspection quotidienne

éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (A) (I) (II)

	Les points de vérification	A O	A N	A R	A NA
MANUEL DE L'OPÉRATEUR , ET FICHE D'INSPECTION MÉCANIQUE (BOITIER)	021	✓			
COPIE VIERGE D'INSPECTION QUOTIDIENNE (POUR L'OPERATEUR / BOITIER)	021	✓			
PLAQUE DE CAPACITÉ DU FABRIQUANT , ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ	009	✓			
LE MAT ET LES BOYAUX HYDRAULIQUES DANS LE MAT	062	✓			
LES CHAINES DE MAT ET LES ROULEAUX DE LEVAGE	063	✓			
FOURCHES ET DISPOSITIFS DE RETENU	064	✓			
ROUES ET PNEUS (PRESSION D'AIR , USURE PRÉMATURÉE , DOMMAGE)	001	✓			
TOIT DE PROTECTION , CABINE , PORTE , VITRE , ET CAPOT DU MOTEUR	065	✓			
CADRANS ET INDICATEURS SUR LE TABLEAU DE BORD, LEVIER DE CONTROLE	066	✓			
SIEGE ET CEINTURE DE SÉCURITÉ	067	✓			
LES PHARES , LES FEUX DE SIGNALISATION , ET LE GYROPHARE	007	✓			
L'AVERTISSEUR SONORE DE MARCHE ARRIERE ET LE KLAXON	016	✓			
ESSUIE-GLACE , CHAUFFERETTE , VENTILATEUR DE LA CABINE	068				✓
FUITE D'HUILE , DE LIQUIDE , ET DE CARBURANT	002	✓			
LES FLUIDES (HUILE MOYEUR , HUILE TRANSMISSION , HUILE HYDRAULIQUE)	002	✓			
LES FREINS, NIVEAU D'HUILE , ET LE FREIN D'URGENCE ET STATIONNEMENT	069	✓			
RADIATEUR , VENTILLATEUR, ET COURROIE. TEST DE DENSITÉ ICI : ~55°C	035 et 018	✓			
LES BOUGIES DU MOTEUR ET LES BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE (DIESEL)	057 et 042	✓			
LE PANNEAU FUSIBLE , BOITE DE JONCTION ET LES CONNECTIONS ÉLECTRIQUES	052	✓			
CHAPEAU ET ROTEUR DE DISTRIBUTEUR DE L'ALLUMAGE MOTEUR	058	✓			
BOUTEILLE DE PROPANE , SUPPORT , COLLANT SÉCURITÉ , DATE FABRICATION	070	✓			
LA BATTERIE , NIVEAU D'ÉLECTROLYTE , BORNE , ET LES CABLES DE BATTERIES	002 et 045	✓			
LA CHARGE DE LA BATTERIE (RECHARGE COMPLETE AVEC CHARGEUR)	045	✓			
MOTEUR ÉLECTRIQUE ET USURE DES BROSSES	071				✓
MODULE ÉLECTRONIQUE , CONTACTEURS , CONNECTIONS ET LE FILLAGE	052	✓			
HUILE DES DIFFÉRENCIELS ET DE LA BOITE DE TRANSFERT (tout terrain)	072	✓			
HUILE DES SURMULTIPLICATEURS DE ROUE (tout terrain)	034				✓
SUPPORT EN SAILLIE ET LEUR LOGEMENT (BOITIER) (stabilisateurs / télescopiques)	017				✓
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION HYDRAULIQUE ET CONTROLE	073	✓			
TEST OPÉRATIONNEL FONCTION TRACTION , AVANT , RECULONS , ET DIRECTION	073	✓			

Inspection Périodique

(après 200 heures d'utilisation)
éléments à inspecter
ARTICLE 8.2 (B) (I)

	Les points de vérification	B O	B N	B R	B NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A		✓			
LE DÉMARREUR ET L'ENGRENAGE DE LANCÉ DU MOTEUR	074	✓			
FILTRE A AIR	040	✓			
PURGER L'EAU DANS LE FILTRE ET SÉPARATEUR DU CARBURANT OU REMPLACER	055				✓
HUILE ET FILTRE A L'HUILE MOTEUR	039	✓			
HUILE ET FILTRE A TRANSMISSION	075	✓			
LES CANALISATIONS , RACCORDS , ET BOYAUX HYDRAULIQUES	003	✓			
VÉRINS HYDRAULIQUES DE LEVAGE , D'INCLINAISON , TÉLESCOPE , DIRECTION	031	✓			
RADIATEUR ET BOUCHON (VÉRIFIER SOUS PRESSION)	035	✓			
SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT COMPLET	036	✓			
RÉGIME DU MOTEUR , RALENTI , ET HAUT RÉGIME (TOUR / MINUTE)	038	✓			
COURROIE DE L'ALTERNATEUR , ET L'ALTERNATEUR. VOLTAGE ICI :	018 et 045	✓			
LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	013	✓			
LE PROTECTEUR DE CHARGE	076	✓			
LES PLOTS DE CONTACT DES CONTACTEURS	077				✓
LE SYSTEME DE DIRECTION ET DE CONDUITE DU CHARIOT	061	✓			
SYSTEME DE NIVELLEMENT DE LA CABINE (sur telescopiques)	078				✓

Inspection Périodique (suite) (après 200 heures d'utilisation) éléments à inspecter ARTICLE 8.2 (B) (I)	Les points de vérification	B O	N	R	NA
RÉGLAGE DE LA TRINGLERIE ET PRESSION DE DÉSENGAGEMENT TRANSMISSION (INCHING)	079	✓			
LUBRIFIER LES TRINGLERIES , LES PENTURES ET LA PÉDALE DE L'ACCÉLÉRATEUR	080	✓			
LUBRIFIER LES PIVOTS , LEVIERS , ARTICULATIONS , SECTIONS MOBILES	081	✓			
GRAISSAGE COMPLET DU CHARIOT, LES JOINTS UNIVERSELS ET LES ARBRES DE COMMANDE	082-103	✓			
RESERRER LES ÉCROUS DE RETENU DES ROUES Sa++/US avant 225ft/lbs arrière	001	✓			
PNEU DE TRACTION AVANT DROIT GRANDEUR ICI 28x9-15 MESURE mm : 9 PSI ICI : 100	001	✓			
PNEU DE TRACTION AVANT GAUCHE GRANDEUR ICI 28x9-15 MESURE mm : 9 PSI ICI : 100	001	✓			
PNEU DE DIRECTION ARRIERE DROIT GRANDEUR ICI : 6.00-9 MESURE mm : 7 PSI ICI 90	001	✓			
PNEU DE DIRECTION ARRIERE GAUCHE GRANDEUR ICI : 6.00-9 MESURE mm : 7 PSI ICI 90	001	✓			

Inspection annuelle (TOUS LES ANS OU APRES 2000 HEURES D'UTILISATION) éléments à inspecter ARTICLE 8.2 (B) (II) (III)	Les points de vérification	C O	N	R	NA
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (A) (I) (II) DE L'INSPECTION A					
TOUS LES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS A L'ARTICLE 8.2 (B) (I) DE L'INSPECTION B					
TEST DE CAPACITÉ DE LEVAGE DU CHARIOT (CHARGE MAXIMALE SELON FABRIQUANT)	083				
LES PRESSIONS HYDRAULIQUES D'OPÉRATION (SELON LES SPÉCIFICATIONS DU FABRIQUAN	056				
FILTRE HYDRAULIQUE DE PRESSION	054				
TOUS LES POINTS D'ARRIMAGE	050				
PRESSION DE GAS DES ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES	083				
SYSTEME DE DIRECTION 4 ROUES DIRECTIONEL (CRAB)	084				
FAIRE LA MISE AU POINT DU SYSTEME DE CARBURATION DU MOTEUR	085				
FAIRE L'ANALYSE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENTS AVEC L'ANALYSEUR 4 GAZ (CONFORME)	086				

Pour des informations techniques plus détaillées le mécanicien doit se référer au rapport d'entretien et d'inspection du fabriquant

Description des travaux effectués:
-graisser
-inspection ANB
007-0018

Description des pièces	Qte	Numéro des pièces	Fournisseur		Prix	Main d'œuvre
						1h30